

LE JOUR, 1946  
13 NOVEMBRE 1946

## CONVICTIONS ET TOLERANCE

« **On ne sera jamais trop convaincu ni jamais trop tolérant ; on n'aura jamais trop le courage de ses convictions ni trop le respect de celles d'autrui** ». Cette phrase du discours du R.P. Recteur de l'Université st. Joseph à la cérémonie de rentrée des Facultés, il faut que chacun lui fasse un sort. Elle définit et loue une attitude qui n'a pas toujours été la plus courante en Orient et dans le monde.

Nous avons vu, nous voyons encore éclater autour de nous l'intolérance des indifférents et des sceptiques. Et jusqu'en politique les vertueuses colères de censeurs très opportunistes, nous les voyons scandaliser chacun.

Une des conséquences directes de la leçon du R.P. Pruvot c'est de condamner ceux-là qui changeant sans cette de convictions s'en prennent sans se lasser aux convictions des autres.

Car la vérité est dans la fermeté de la foi, religieuse, politique ou sociale ; elle est dans le respect de la foi d'autrui.

Les paroles décisives dont le Recteur de l'université a fait le centre de son discours, il faut les retenir et les méditer.

De nos jours, sans convictions profondes, on n'est plus qualifié pour organiser la cité, pour y prétendre à un rôle de gouvernement. Le siècle du doute systématique et, de l'indifférence a abouti aux catastrophes et aux ruines. Le temps de s'attacher passionnément à la vérité est venu. On ne peut plus se passer d'elle. Si elle nous échappe il faut tout laisser là et courir à sa recherche. « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé ».

Et tout le travail de reconstruction auquel les pays d'Orient se livrent, s'il n'était pas assis sur le respect absolu des convictions irait contre sa raison d'être. L'intolérance pour eux signifierait les ténèbres, la servitude et la mort.

« On ne sera jamais trop convaincu, ni jamais trop tolérant : on n'aura jamais trop le courage de ses convictions ni trop le respect de celles d'autrui ». C'est la condition de la vie en commun et de la fraternité.